



8^{ème} Réunion Conjointe de la Conférence des Ministres (CEA-UA)

Session Parallèle sur les Négociations relatives à la Zone de Libre Echange Continentale

*Organisée par le Centre Africain pour les Politiques Commerciales (CAPC) de la CEA
et le Département du Commerce et de l'Industrie de la Commission de l'UA*

Contexte:

L'année 2015 offre une opportunité historique concernant l'évolution de l'intégration régionale en Afrique avec le lancement des négociations sur la Zone de Libre Echange Continentale (ZLEC). Ceci est conforme à la Décision de janvier 2012 prise par les Chefs d'Etats et de Gouvernements africains lors de la 18^{ème} Session Ordinaire de l'Assemblée de l'Union Africaine. A savoir, de commencer les négociations relatives à la ZLEC en 2015 avec 2017 comme date indicative pour la conclusion d'un accord. Lors du Sommet de janvier 2012 a aussi été adopté un plan d'action pour stimuler le commerce intra africain qui doit être réalisé en parallèle de la ZLEC.

La ZLEC est reconnue dans l'Agenda 2063 de l'Union Africaine comme une étape importante vers la mise en place du marché commun africain et de la communauté économique africaine (objectif ultime de l'intégration régionale défini dans l'Accord d'Abuja et dans l'Acte Constitutif de l'Union Africaine) regroupant près d'un milliard de personnes. La ZLEC constitue également une étape stratégique pour l'intégration efficace de l'Afrique dans l'économie globale. Les analyses empiriques évaluant les effets de la ZLEC sur les économies africaines avancent des bénéfices significatifs en termes de stimulation du commerce intra africain, mais également dans la capacité de la ZLEC à favoriser l'industrialisation et la compétitivité en Afrique, ainsi qu'à soutenir le développement d'un réseau d'infrastructures adaptées. La ZLEC n'est pas seulement une question de libéralisation du commerce entre les pays africains et les communautés économiques régionales mais elle constitue également un important pilier dans la stratégie de transformation du continent africain.

De plus, au niveau global, il y a un engagement fort concernant un nouvel Agenda pour le développement au-delà de 2015 ; avec entre autres, l'objectif d'éradiquer la pauvreté extrême d'ici à 2030. Les états membres de l'Union Africaine (à travers la position commune africaine dans la perspective de l'Agenda pour le Développement pour l'après 2015) ont réaffirmé le besoin essentiel de mettre en place « des mécanismes continentaux visant à promouvoir le commerce intra africain » dans le contexte de l'Agenda 2063 qui présente « la vision pour le développement du continent ».¹

Dans ce contexte, il peut être affirmé que les enjeux relatifs aux négociations de la ZLEC sont extrêmement élevés. Un échec des négociations sur la ZLEC constitueraient une opportunité gâchée pour l'Afrique concernant la réalisation de l'Agenda pour le Développement dans l'optique de l'après 2015 et de l'Agenda 2063.

Objectifs:

ATPC de la CEA, conjointement avec DTI de la Commission de l'UA, organiserons une session parallèle lors de la Conférence des Ministres afin de recentrer l'attention sur l'Agenda de la ZLEC et de créer une émulsion autour des négociations supposées commencer en 2015, en accord avec la feuille de route de la ZLEC. Dans ce sens, la session parallèle offrira une plateforme pour réitérer l'importance stratégique et les bénéfices de la ZLEC, ainsi qu'un panorama de l'état des lieux concernant les négociations qui devraient être lancées au mois de juillet 2015 ; et favorisera également la formulation de recommandations afin de répondre aux possibles défis à venir afin d'assurer un lancement réussi des négociations. Par ailleurs, cet événement permettra d'examiner et de faire des recommandations afin de renforcer les mécanismes de soutien logistique institutionnels pour les négociations de la ZLEC, incluant, à cette fin, la détermination des rôles spécifiques de ATPC/CEA et DTI/Commission de l'UA.

Participants ciblés:

¹ Union Africaine, position commune africaine dans la perspective de l'Agenda sur le Développement pour l'après 2015 (Addis Abeba: Commission de l'UA), p.27, 25.



- Délégués conviés à la conférence des Ministres
- Représentants des Communautés Economiques Régionales africaines
- Représentants sélectionnés au sein des Ministères du Commerce en Afrique

Lieu et date:

Addis Abeba, Centre de Conférences des Nations Unies, Salle de Conférence numéro 3
Samedi 28 mars, 2015, de 16:45 à 18:45

Pour de plus amples informations, veuillez contacter :

Simon Mevel, Economiste (smevel@uneca.org) – Tél.: +251-11- 544 36 95